

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : **Mme MIREILLE PAUL, présidente**
 Mme STELLA LENEY, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE
PROJET DE CONSTRUCTION DU PARC ÉOLIEN DE GROSSE-ÎLE DANS LA
COMMUNAUTÉ MARITIME DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 10 mars à 19 h
Gymnase de l'école de la Grosse-Île

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 10 MARS 2026

MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
-----------------------------------	---

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

Mme HÉLÈNE CHEVRIER (DM7)	5
---------------------------------	---

Mme KIM CLARK (DM8).....	12
--------------------------	----

M. ANDRÉ LAFRANCE (DM37) (par téléphone)	20
--	----

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA PRODUCTION

D'ÉNERGIE RENOUVELABLE (AQPER)

M. Luiz Calzado (DM24) (par visioconférence)	29
--	----

Mme JULIE ANNE BURKE (DM17)	35
-----------------------------------	----

M. GUY TRUDEAU (opinion verbale).....	41
---------------------------------------	----

PAUSE

REPRISE

Mme ROSANNA TAKER (opinion verbale)	45
---	----

M. CALVIN KEATING (opinion verbale)	50
---	----

M. GLEN JUNG (DM47) (par téléphone)	51
---	----

MOT DE LA FIN	58
----------------------------	----

SÉANCE AJOURNÉE AU 11 MARS 2026 À 19 h (heure des Îles)

SÉANCE DU 10 MARS 2026
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DE LA PRÉSIDENTE

5 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir, je vous souhaite la bienvenue à cette deuxième partie de l'audience publique sur le projet de parc éolien de Grosse-Île.

10 *Good evening, and welcome to the second part of the public hearing on the Grosse-Île Wind Farm Project.*

15 Avant de poursuivre, je tiens à mentionner qu'avant cette rencontre, nous avons reçu des demandes pour obtenir l'information en anglais concernant le déroulement des séances. En ce sens, ce discours sera livré alternativement en français et en anglais.

20 *Before continuing, I would like to mention that prior to this meeting, we received requests for information in English regarding the proceedings of the sessions. With that in mind, we will provide information in English after having first presented it in French.*

Permettez-moi d'abord de me présenter. Mon nom est Mireille Paul et j'ai le privilège de présider cette commission d'enquête. Je suis accompagnée de ma collègue Stella Leney.

25 **LA COMMISSAIRE :**

Bonsoir. Good night, everybody.

30 **LA PRÉSIDENTE :**

First, allow me to introduce myself. My name is Mireille Paul and I have the privilege of chairing this commission of inquiry.

Nous bénéficions du soutien d'Émilie Batailler et Jérémie Hagen-Veilleux qui sont analystes, de Rachel Sebareme qui est coordonnatrice de la commission, d'Alexandre Tanguay qui est

35 conseiller en communication ainsi que de l'agente de soutien administratif, France Fons. Mesdames Batailler et Fons ne sont pas présentes ce soir.

40 *We are supported by analysts Émilie Batailler and Jérémie Hagen-Veilleux, commission coordinator Rachel Sebareme, communications advisor Alexandre Tanguay, and administrative support agent France Fons. Ms. Batailler and Ms. Fons are not present this evening.*

Tous les propos de cette deuxième partie seront enregistrés et retranscrits par Yolande Teasdale, sténographe.

45 La transcription sera accessible dans environ une semaine sur le site Web du BAPE. Pour ceux et celles qui n'auraient pas de connexion Internet, il est possible d'accéder à la version numérique de l'ensemble des documents à la bibliothèque Jean-Lapierre d'Havre-aux-Maisons.

50 *Everything said during this second part of the hearing will be recorded and transcribed by Yolande Teasdale, stenographer. The transcript will be available in about a week on the BAPE's website. For those who do not have Internet access, it is possible to access the digital version of all documents at the Jean-Lapierre Library in Havre-aux-Maisons.*

55 Nous avons tenu, les 10 et 11 février derniers, la première partie de l'audience publique qui permettait à toute personne de s'informer sur le projet en posant des questions.

Nous entamons ce soir la deuxième partie. Son objectif est de vous permettre d'exprimer votre opinion, d'émettre des commentaires, de faire des suggestions ou de proposer des modifications au projet.

60 *On February 10th and 11th, we held the first part of the public hearing, which allowed everyone to learn about the project by asking questions.*

65 *Tonight, we are beginning the second part. Its purpose is to allow you to express your opinion, make comments, offer suggestions, or propose changes to the project.*

Les personnes qui se sont inscrites ce soir pour la 2^e partie auront 15 minutes pour résumer leur mémoire ou présenter leur opinion. Madame Leney et moi-même pourrons par la suite

70 échanger avec ces personnes pour notamment faire préciser leur point de vue. Nous avons ce soir à l'horaire six intervenants.

Those who have registered this evening will have 15 minutes to summarize their brief or present their opinion. Ms. Leney and I will then be able to discuss with these individuals to clarify their perspectives. Six presentations are scheduled tonight.

75 Si des personnes souhaitaient s'inscrire pour exprimer spontanément leur opinion sur le projet, elles peuvent le faire lors des séances. Il en va de même pour les personnes qui souhaiteraient effectuer une rectification factuelle des faits mentionnés dans le mémoire ou la présentation d'une participante ou d'un participant.

80 Une rectification se limite à corriger des inexactitudes démontrées, comme une erreur de date ou de quantité, une fausse référence ou une citation erronée. Par exemple, si quelqu'un affirme que cette salle peut contenir 150 personnes alors que son permis d'exploitation indique que le maximum de personnes pouvant y être admises est de 60, on peut rectifier les faits.

85 Il n'est donc pas question de se prononcer sur la justesse ou la suffisance d'une analyse ou d'une opinion.

If people wish to register to spontaneously express their opinion on the project during this second part, they can do so during the sessions. This also applies to anyone wishing to make a factual correction to the facts mentioned in a participant's brief or presentation.

A factual correction is limited to correcting proven inaccuracies, such as an error in date or quantity, a false reference, or an erroneous quotation. For example, if someone claims that this room can hold 150 persons when its operating permit indicates that the maximum number of people that can be admitted is 60, this fact can be corrected.

It is therefore a question of ruling on the accuracy or adequacy of a fact, not an analysis nor opinion.

100 Pour les personnes qui souhaiteraient intervenir pour exprimer leur opinion spontanément ou encore rectifier un fait, vous pouvez, en salle, vous inscrire à la table à l'arrière. Pour les personnes

à distance, les coordonnées sont présentement à l'écran. Vous aurez cinq minutes pour effectuer votre intervention.

105

For those who would like to speak spontaneously to express their opinion or correct a fact, you can sign up at the table at the back of the room. For those participating remotely, the contact details are currently on the screen. You will have five minutes to make your statement.

110

À la suite de cette deuxième partie de l'audience publique, tous les mémoires, les questions supplémentaires de la commission aux différents ministères et organismes, ainsi qu'à l'initiateur, et les réponses obtenues seront déposés sur le site Web du BAPE.

115

Following this second part of the public hearing, all the briefs, the commission's additional questions to the various ministries and departments, as well as to the proponent, and the responses received will be posted on the BAPE's website.

120

La commission poursuivra la rédaction de son rapport à l'intention du ministre responsable de l'Environnement. Ce rapport fera état de vos préoccupations et de vos opinions ainsi que l'analyse de la commission sur le projet de parc éolien de Grosse-Île.

125

The commission of inquiry will continue writing its report for the minister responsible for the Environment. This report will outline your concerns and opinions, as well as the commission's analysis of the Grosse-Île Wind Farm Project.

130

The report will be submitted to the minister no later than June 9th. The minister will then have 15 days to make it public.

135

Parallèlement aux travaux de la commission d'enquête du BAPE, le ministère responsable de l'Environnement procède à sa propre analyse environnementale. C'est à la lumière de ces deux rapports que le ministre fera sa recommandation au Conseil des ministres. La décision d'autoriser ou non le projet, et selon quelles conditions, appartient au Conseil des ministres et non au BAPE.

140 *In parallel with the work of the BAPE's inquiry commission, the ministry responsible for the Environment is conducting its own environmental analysis of the project. The minister will make his recommendation to the Cabinet based on these two reports. The decision to authorize or not the project, and under what conditions, belongs to the Cabinet, not to the BAPE.*

145 Finalement, nous aimerions vous rappeler l'importance de maintenir un climat serein, tel que nous l'avons connu en première partie d'audience. Ainsi, aucun propos diffamatoire ou non respectueux ne sera accepté au cours de l'audience ni aucune manifestation d'approbation ou de désapprobation.

150 *Finally, I would like to remind you of the importance of maintaining a calm atmosphere, as we experienced during the first part of the hearing. Therefore, no defamatory or disrespectful comments will be tolerated during the hearing, nor will any expressions of approval or disapproval.*

Nous allons maintenant passer à la première intervenante de la soirée,
Let's now move on to the first speaker of the evening.

155 **PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**
Mme HÉLÈNE CHEVRIER (DM7)

160 **LA PRÉSIDENTE :**

J'appelle madame Chevrier. Alors, Madame Chevrier, je vous rappelle que vous avez 15 minutes pour nous présenter votre mémoire et qu'à la suite de cette présentation, on aura des questions pour vous.

165 **Mme HÉLÈNE CHEVRIER:**

170 Bonsoir. Je vais essayer de m'en tenir aux 15 minutes. Je ne reprendrai pas... je vais y aller, comme, en continuité avec ma participation dans les activités de la présente audience publique, et sans reprendre ni restreindre les préoccupations que j'ai exprimées précédemment, j'actualise un

petit peu celles-ci, ou du moins je rappelle que dans mes préoccupations, il était question du fait que l'étude d'impact était inachevée.

175 Et là-dessus, bon, bien, on se rend bien compte ou, en tout cas, on n'a pas eu... le choix des éoliennes n'est pas encore arrêté, je ne pense pas, du moins, on ne le sait pas, puis il y avait encore besoin de recherche et de discussions avec les fabricants de turbines afin, dit-on, de trouver un modèle capable de résister aux conditions des Îles.

180 Il y a aussi des discussions qui ne sont pas terminées avec le ministère des Transports puis avec divers intervenants concernés par le projet puis par la protection des littoraux.

185 Je disais aussi que le projet de parc éolien de Grosse-Île se situe dans un milieu doublement menacé par les changements climatiques et à la première partie, on a comme vraiment confirmé l'évolution inexorable du trait de côte, une évolution qui peut se produire, non pas à court terme, c'est-à-dire peut-être pas dans les 10 prochaines années, 10 à 15, mais en cours des ans, puis très probablement qu'à la fin de l'entente contractuelle, bien, ce sera déjà chose faite, que la mer ou les vagues auront porté atteinte ou se seront rendues jusqu'aux fondations et aux autres infrastructures.

190 Le projet a aussi besoin que le cordon dunaire demeure suffisamment en place pour pouvoir maintenir les activités de production éolienne. Et les difficultés qui se présentent de ce côté-là, ça laisse entrevoir des problèmes potentiels pour les projets de parcs éoliens. On peut penser à une rupture de production, de transport et de communication, des difficultés d'entretien et de réparation, etc.

195 Il y avait aussi, je disais que c'était très important de préserver la biodiversité et l'intégrité des habitats essentiels aux oiseaux. Là-dessus, avec l'audience publique, on a pu voir qu'il y a des dangers pour la faune aviaire, mais aussi, qu'advenant le bouleversement ou la perte d'intégrité de ces habitats dans cet espace naturel, il est impensable de compenser telles pertes.

200 Ça, c'est pour la partie qui est du côté du Grand Étang.

205 Ensuite, il y avait la question des enjeux financiers. Le projet, sous plusieurs aspects, est encore à l'état des discussions, donc des choix. Donc, les chiffres n'ont pas été actualisés, puis il n'y a pas de chiffres complémentaires non plus qui ont été apportés à l'examen public.

210 Il y avait aussi la question du défi de réduire les émissions de gaz à effet de serre à la centrale. Là-dessus, bien, je reprends ce que je disais dans le mémoire. Je disais que le projet d'éoliennes promet d'apporter une réduction rapide et significative des gaz à effet de serre à la centrale, mais c'est dommage de constater qu'il n'y a pas eu vraiment de recherche de sites, de modèles de production éolienne, de turbines, etc., qui a été menée par l'initiateur avant d'arrêter son choix d'implanter quatre éoliennes de forte capacité à Grosse-Île dans la Dune-du-Nord.

215 Ainsi, ce choix-là, ça présente des contraintes technologiques de construction et des contraintes environnementales qui risquent de nuire au bilan potentiel de réduction des gaz à effet de serre souhaitée par le projet.

220 Il s'avère aussi nécessaire, devant la demande d'électricité estimée pour les prochaines décennies par Hydro-Québec, de relativiser l'apport du projet éolien dans le bilan de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de modifier – ça, c'est tout un chacun – nos modes de vie qui sont gourmands en énergie de sources fossiles.

225 Ça va? Je suis dans le temps. J'ai, comme, un grand commentaire et ensuite des suggestions pour améliorer le projet.

D'abord, je dis que c'est regrettable que l'option de câbles sous-marins ait été mise de côté puis récemment, on nous l'a dit, abolie.

230 En novembre 2021, Hydro-Québec avait conclu à l'acceptabilité sociale de cette option-là parmi six options, et il était dit dans... et à ce moment-là, ils ont déposé l'option de câbles à la Régie de l'énergie en mentionnant qu'Hydro-Québec estimait à 2,3 milliards l'investissement requis sur une période de 40 ans, ce qui équivaut à une économie de 300 millions de dollars par rapport au maintien de la centrale thermique. Et le projet était estimé réalisable pour 2027.

235 On estimait alors que l'installation de câbles aurait permis une réduction de 94 % des émissions de gaz à effet de serre et l'éolien, 50 %.

Et on est en 2026, et le projet éolien de la Dune-du-Nord... pas de la Dune-du-Nord, mais de Grosse-Île, ça apparaît comme un moyen de portée bien limitée dans les défis présents de réduction des gaz à effet de serre.

240

Donc, pour améliorer le projet, je suggère de lui appliquer une cure de responsabilité écologique et de réalisme. Ainsi, pour de multiples raisons environnementales, je suggère que le projet éolien de Grosse-Île renonce définitivement à implanter des éoliennes dans la zone du Grand Étang et de Petits Étangs et, actuellement, c'est les sites envisagés pour les éoliennes numéro 6 et 7.

245

Et je suggère aussi que le système d'alerte en cas de brume soit installé, à titre expérimental, sur les deux éoliennes qui sont déjà en fonction, et ce, maintenant, parce que... non, c'est ça.

250

Deuxièmement, dans le contexte des aléas côtiers, érosion et submersion, face aux changements climatiques, et prenant appui sur les expériences de protection littorale menées à ce jour, particulièrement à Havre-aux-Basques et Pointe-aux-Loups, lesquelles se soldent par des besoins répétés, sans fin, de travaux majeurs coûteux, contraires à la dynamique naturelle du secteur, et ce, pour les autorités gouvernementales. Qu'on pense à la recharge de plage, etc.

255

Donc, là-dessus, je suggère, par réalisme, précaution, efficacité économique et avec une certaine vision d'avenir, que seule une éolienne, peut-être deux au maximum ne soient implantées dans ce secteur, et ce, avec toutes les mesures de protection que celles-ci requièrent, notamment un système d'alerte en cas de brouillard, si ça fonctionne, et une rétention des sables.

260

Ensuite, considérant que le projet se situe dans des terres publiques et privées, et que toutes celles-ci font partie du territoire de la municipalité de Grosse-Île, je suggère que la répartition des revenus générés par la vente de l'énergie éolienne provenant des parcs communautaires de l'Alliance de l'énergie de l'Est, ainsi que par le paiement fixe et les baux de location soient revus de manière à ce que la Municipalité de Grosse-Île soit bénéficiaire de montants reflétant davantage les risques encourus sur son territoire au cours des années d'exploitation du projet éolien de Grosse-Île .

265

270 Et, puisqu'il fallait donner une certaine position, eh bien, en matière de prospective, il est généralement de bonne pratique, avant de prendre des décisions, de se poser des questions. Est-ce que ce projet est faisable? Et, deuxièmement, est-ce que ce projet est souhaitable?

275 Dans le cas qui nous concerne, j'estime que l'initiateur fait tout son possible pour rendre techniquement faisable l'implantation d'éoliennes. Il essaie, en tout cas. Toutefois, plusieurs des emplacements choisis sont inadéquats du point de vue des responsabilités relatives à la conservation de la biodiversité et au maintien de l'intégrité de l'habitat naturel de grande valeur. Et, pour la majorité des emplacements choisis, il est à prévoir, tout au long de l'entente contractuelle, de façon récurrente ou en état d'urgence, l'ajout de mesures de protection des infrastructures et des services.

280 De mon point de vue, seules une ou deux éoliennes sont peut-être faisables. Et s'il y avait quelque chose là-dedans qui est faisable, est-ce que c'est souhaitable?

285 J'estime que l'implantation d'éoliennes c'est souhaitable aux Îles-de-la-Madeleine, mais l'implantation d'une ou de deux éoliennes dans le secteur au nord de Mines Seleine contient des risques dans la durée. Ce n'est, comme, pas souhaitable, mais c'est peut-être justifiable pour la réduction d'émissions de gaz à effet de serre à la centrale thermique de Cap-aux-Meules.

290 En conclusion, si les pièces manquantes à l'étude et autres informations sont soumises et qu'elles sont acceptables du point de vue environnemental, je considère que le projet peut aller de l'avant s'il est réduit à une ou deux éoliennes et si c'est implanté dans le secteur nord de la mine, assujetti à diverses conditions.

295 Devant les incertitudes qu'apportent les changements climatiques sur le territoire insulaire, particulièrement sur le cordon dunaire, au regard de la transition énergétique nécessaire, je me permets d'ajouter que diverses études seront pertinentes.

300 Premièrement, mener une analyse de façon scientifique et rigoureuse de sites potentiels pour l'implantation d'éoliennes dans l'archipel, incluant des scénarios avec des éoliennes de diverses capacités, des éoliennes en lagune ou en mer, et telle analyse devrait aussi couvrir le potentiel d'autres sources alternatives de production électrique avec le souci d'augmenter l'autonomie locale, qu'elle soit collective ou individuelle.

305 Deuxième préoccupation de connaissance. Avec une université et avec la collaboration des organismes d'environnement des Îles – je pensais à Attention Fragiles, le comité Zip et le Centre de recherche de milieux insulaires et maritimes, il faudrait le définir et mettre en action un programme de sobriété énergétique.

310 De même, avec l'université et avec la collaboration des acteurs gouvernementaux concernés par la protection des littoraux, il y aurait lieu d'établir un bilan des interventions qui ont été menées jusqu'ici sur les plages et les cordons dunaires et de discuter des perspectives de conservation de ce milieu sur le long terme.

315 Et puis là, bien, je me permets – je pense que j'en avais parlé, mais peut-être pas à la commission, il serait peut-être intéressant d'inviter l'université à vérifier la faisabilité et rendre autonome en énergie électrique un grand consommateur d'électricité, peut-être comme la mine de sel elle-même, au moyen d'une centrale hydroélectrique par éolienne, comme l'avait imaginé, dans les années 70, le président de la SOQUEM, monsieur Come Carboneau.

320 Selon ma compréhension, c'est comme, bien, dans le schéma, là, c'est un concept, mais qui semble avoir un intérêt pour les technologies, mais parce que quand la mine de sel s'est installée, monsieur Carboneau avait pensé mettre en place ce concept-là, mais Hydro-Québec à ce moment-là a décidé d'augmenter sa capacité.

325 Alors, je me dis qu'avec sagesse, on pourrait réduire nos ambitions de consommateurs d'énergie électrique et on pourrait aussi transmettre la beauté du monde, et je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

330 Merci beaucoup, Madame Chevrier. Alors, peut-être, première question, vous avez un peu éclairé ma lanterne parce que je n'avais peut-être pas tout à fait bien saisi votre suggestion de diminuer le nombre d'éoliennes. Mais là, si je comprends bien, vous, vous n'iriez pas plus loin que deux, deux éoliennes et c'est tout.

335 Comment vous mettez dans la balance – bon, évidemment deux éoliennes, ça fait une empreinte moins grande sur le territoire, par contre on a moins de gains au niveau de la réduction des gaz à effet de serre. Comment vous mettez ça dans la balance?

Mme HÉLÈNE CHEVRIER :

340 Bien, je regarde surtout d'un point de vue environnement et d'un point de vue d'avenir. Je
veux dire, si les éoliennes sont attaquées – je vais le dire comme ça – par les changements
climatiques et la mer, vaut mieux en avoir pas trop dans le décor.

LA PRÉSIDENTE :

345 D'accord, O.K., je comprends. C'est vraiment en termes de durabilité, on va dire, du projet.

Mme HÉLÈNE CHEVRIER :

350 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

355 **Mme HÉLÈNE CHEVRIER :**

Absolument, puis de durabilité et de localisation, là. On ne sait pas où est-ce qu'on s'en va,
là.

360 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Vous avez parlé, dans vos recommandations ou vers la fin de votre mémoire, je
pense que c'était votre deuxième ou votre premier commentaire sur l'élaboration de scénarios qui
seraient à l'échelle de l'archipel, où on regarderait du positionnement d'éoliennes terrestres,
365 d'éoliennes en mer et de tout autre système, mais en première partie d'audience, on a appris que
depuis 2007, il y a eu beaucoup de réflexions ici à l'archipel sur le développement énergétique puis
une potentielle transition énergétique. Vous voyez quelque chose d'encore plus élaboré que tout ce
qui a déjà été fait?

370

Mme HÉLÈNE CHEVRIER :

375 Je me replace au moment où Hydro-Québec a soumis six options. Puis, dans ces options-là, la population souhaitait le câble. Puis c'est certain que je considère aussi que la lutte aux changements climatiques ou la lutte aux émissions des gaz à effet de serre, c'est aussi une responsabilité citoyenne, d'une certaine façon, et je pense qu'on n'a pas encore associé la population au fait qu'on se devrait de réduire notre consommation d'énergies fossiles.

380 Et Hydro-Québec, ils veulent bien répondre à la demande, mais la demande n'est pas, comment je dirais ça, elle n'est pas discutée, je dirais. Puis on peut voir ça par le simple fait que si nos maisons sont installées avec du pétrole à la maison, c'est deux fois moins de pétrole consommé que si ça nous vient de la centrale.

385 Il y a vraiment, il y a une discussion de fond qui est à faire. C'est dans cet esprit-là que j'ai passé quelques commentaires.

LA PRÉSIDENTE :

390 D'accord. Bien, je vous remercie beaucoup, Madame Chevrier. Merci beaucoup.

Mme KIM CLARK (DM8)

395 **LA PRÉSIDENTE :**

On va maintenant passer à madame Kim Clark. Madame Clark, pendant que vous vous installez, je voudrais souligner que le prochain intervenant est par téléphone.

400 **Mme KIM CLARK :**

Good evening, Madame President, Madame Commissioner, welcome back to Grosse-Île.

405 **LA PRÉSIDENTE :**

It's a pleasure.

410 **Mme KIM CLARK :**

Thank you for your participation in this very important part of the process.

415 I would like to resume, as clearly as I can, my opposition to this project. For me, there are many issues still lacking: lack of social acceptability, lack of direct consultation with the people of Grosse-Île who will be the most impacted by this, the inequitable distribution of benefits and risks, and inconsistencies of explanation of choice sites and even, for the lack of a better word, illogical explanation of mitigation factors of the visual...

420 **LA PRÉSIDENTE :**

Excuse me, Ms. Clark, we do not have any translation.

Mme KIM CLARK :

425 Okay.

LA PRÉSIDENTE :

430 So, hold on a second.

Good evening, Ms. Clark, I am supposed to speak English. So, good evening, I am very pleased to see you again – ça marche.

435 **Mme KIM CLARK :**

It's working?

LA PRÉSIDENTE :

440

It's okay. Oui.

Mme KIM CLARK :

445

Okay. So, the first question, or my first concern is the question of social acceptability. I think it is safe to say that clearly, there is no social acceptability for this project. It has not met the criteria of the definition of social acceptability.

450

There is a lack of consultation and discussion with the citizens of Grosse-Île. I'm not talking about the Municipality or the Council because I'm talking about the citizens. The citizens themselves were unaware of this, or the majority, until this fall, the fall of 2025.

455

Examining the list of archived public notices on the Municipality website for 2022 and 2023, I found no notices, no public notices. There might be archives, but I didn't find them on the website of change of zoning bylaw.

460

The August 2022 minutes of the Municipality state that the representatives of the windmill project met with the Municipality. In August 2022, members of the Municipality request that the Maritime Community initiate procedures for the zoning bylaw change. At this time, there was no consultation with the public about the windmill project before requesting the zoning change.

465

So, I don't know when the initiators met with the Municipality, but they met with the Municipality, the Municipality went on to request the zoning bylaw. So, there was already a request for a zoning bylaw before citizens were aware that there was even going to be windmills.

470

In October 2022, there was a "porte ouverte" session held here at the gym. I intended that session. There were very few people in attendance when I was here, but again, it was "porte ouverte". It wasn't – it wasn't a scheduled time. And so, I had a one-on-one tour of the whole project with the initiators.

At that time, there was absolutely no mention of the land by the salt mine. None. It was going to be put up next to the two existing windmills on the Grosse-Île side that's where the line is between

the Municipality of Grosse-Île and the Municipality of les Îles-de-la-Madeleine, and it was supposed to be put there on that. At that time, that's what I was told.

475

Then, in December 2024, we see there is – when I'm reading in December 2024, I'm seeing there's notices of bylaw changes. So, this apparently began in September 2022, it only went through in December 2024.

480

There was no referendum about this bylaw change. It was – I checked to see where it was published, it was published on the site, on the Municipality site, and in the grocery store here and in the Community Centre.

485

I'd like to point out that Community Centre is open twice a week, two afternoons, so one afternoon and one evening for organized activities only. So, 90 people are not going to be there. It's not a good – it's not a place to advertise something. And it seems as so the zoning bylaw was not in the monthly publication from what I could see where it was – the monthly publication that was sent out to homes and to houses, from what I could see on the notice that was on the website.

490

Mr. Leblanc mentioned that several articles were published in the local media, CFIM and The Radar, both of those local media are only in French. So, people in Grosse-Île, anglophone's majority, do not listen to CFIM nor read The Radar. If they don't understand French, obviously, they are not going to listen to a French radio station or pick up a French newspaper. I'm sure there were still some, but it's very few.

495

At the December information session, there were very few members in attendance. There weren't a lot of people, but it was obvious that those of us who were in attendance were not in favour. Then, in the days following the meeting, people were finding out because we were talking about it, and within a week there was a Facebook group put up about the windmill project, from citizens, that quickly climbed to 160 members.

500

A petition opposing the windfarm and asking – a petition opposing the windfarm was drawn up very quickly and it circulated very quickly. It gathered more than 190 signatures which was presented to the Council meeting on December 15.

505

We continued that petition, and now it has over 200 signatures, and there are still people who wish to sign it, how did not get around to sign it.

510 When I asked for an update on the petition during the February meeting, I was told that the Council had no legal obligation to act upon this, so I don't know what's going to happen.

I'd like to also speak about the liaison committee of this project. There is not one resident from Grosse-Île on the liaison committee, and so, we feel like, as citizens, we're not being heard at all.

515 I would also like to address the equitable risks and benefits. On the political scene of the Magdalen Islands, Grosse-Île is like David fighting Goliath. Grosse-Île Municipality has one vote out of eight at the Maritime Community table.

520 There are huge economic benefits from the Maritime Community for this project. They will receive 90% of the revenue of the sale of energy, the Municipality of Grosse-Île will receive 3%, according to what Mr. Jean Hubert stated in the second session.

525 There will also be – I understand that there is the surface area light that Communauté maritime will receive, dans then there is, I don't remember the title, but something that Grosse-Île will receive for an amount of about \$57,000 per year.

530 So, there are inequitable benefits. The risks also are inequitable. There are no risks for the other parts of the Magdalen Islands. Grosse-Île will take all of the impacts: the dunes, the marsh ecosystem is totally at risk, not to mention our land state which will change forever.

The wellbeing of citizens is at risk; to have four huge turbines at a kilometre and a half from your home with rotating blades is not ideal.

535 This, just for a lack of a better word, I'm going to say the reason, the explanation for this response to the visual impact of wind turbines, I just find it's illogical. One of the experts of the initiator explained that their plan was to do a survey of the tourists and citizens after the windmills were implanted to see their opinion on the visual impact. Once they're there, to me it's too late. It's too late to do a survey once they are there. They're there, what can be done?

540 There is an inconsistency in the reason – inconsistent reasons of the site, the choosing the site. In Havre-Aubert, the windfarm was proposed – it was proposed to put the windfarm in Havre-Aubert in 2021, it was rejected. The citizens did a petition, they opposed, they protested and it was rejected.

545 And Mr. David Richard, who sits on the liaison committee, as well as a member of the Communauté maritime stated, when he was explaining the choice of sites, like from these minutes from the first day:

550 « Donc, il y a des résidences un peu partout sur l'ensemble du territoire [...] et les gens ne voulaient pas des éoliennes directement dans leur cour, près des habitations ni sur les collines. »

So, « directement dans leur cour », they're placing them at 1.7 km from the nearest houses in Grosse-Île. That's directly in our backyard.

555 He also stated that the citizens wish to maintain the integrity of the panoramic views. Again, we would also like to keep our panoramic views.

And Joël Arsenault, député des Îles-de-la-Madeleine, cited:

560 « La proposition n'aurait jamais dû figurer parmi les pistes à explorer. [...] Le problème n'était pas l'éolien en tant que tel, mais l'éolien à proximité des résidences dans un milieu panoramique extraordinaire comme Bassin. Ça n'avait ni queue ni tête », estime le député péquiste. »

Okay. So, it's...

565

LA PRÉSIDENTE :

You have three minutes left.

570 **Mme KIM CLARK :**

Okay, okay. So, people are attached to their landscape, the hills and in Bassin, we are attached too.

575 So, what I would like you to walk away with or what I would like you to remember is that other than our English, Irish descendants, we are just like all of the Madelinots, we deserve the same consideration. We are people strongly attached to our culture, fishing, hunting, beachcombing, picking berries, and just enjoying nature around us.

580 These areas of beach, sea, marshes, dunes and lands are interconnected. They are vital to the wildlife living there; they are part of our heritage, and we hope you will help us to protect that.

LA PRÉSIDENTE :

585 Merci beaucoup. Madame Leney a quelques questions pour vous.

LA COMMISSAIRE :

Bonsoir, merci beaucoup, Madame Clark, pour votre intervention.

590 **Mme KIM CLARK :**

You're welcome.

LA COMMISSAIRE :

595 Vous avez mentionné, notamment, que les bénéfices financiers du projet de Grosse-Île serviraient de façon disproportionnée la Communauté maritime des Îles par rapport à la Municipalité de Grosse-Île. Est-ce que vous avez réfléchi à ce qui pourrait être une répartition plus équitable des bénéfices?

600 **Mme KIM CLARK :**

605 No. I understand how they divide it because it's to do with the value of property taxes and they are much, much bigger than we are. So, we're a smaller community, smaller population, so I understand, I understand the 3%. I can see the logic. My point was, Maritime Community is not going to backdown from this project because they have too much to lose financially. They have a lot, that's a lot of money at stake for them, financially.

610

So, and for us, I don't think it's a matter of being against the windmills, because as I said, when I met with them in 2022, it was supposed to be next to those places. If it was there, I don't think there would be a problem. I don't think people would be protesting like they are where it is.

615

I mean, it's far away from homes enough, there, that we're not going to be seeing them visually day after day, all day long, but across from the salt mine, it's too close. It's too close to houses, which I think – so, it doesn't matter if Grosse-Île, I think it's 97%, I don't think that would matter because they are so close.

LA COMMISSAIRE :

620

Merci. Juste une autre question concernant l'acceptabilité sociale.

Mme KIM CLARK :

Uh-huh.

625

LA COMMISSAIRE :

Donc, vous en avez parlé dans votre mémoire. Vous dites que le processus qui a été suivi jusqu'à présent ne démontre pas que l'acceptabilité sociale a été établie de manière conforme aux principes de participation éclairée et d'équité procédurale.

630

Selon vous, quelle autre action ou quel type d'action pourrait être fait en termes de consultation pour atteindre une certaine acceptabilité sociale?

Mme KIM CLARK :

635

Well, first, I think they need to instead of just inviting the Municipality at the first meeting, maybe they should have been more insistent. Like I said, in one week, our group had about 160 – I shouldn't say our group, I'm just a member of the group, it's not my group, but that Facebook group gained 160 members in a week.

640

645

I think had they done more publicity, had they done more publicity in Grosse-Île, had they sent out information documents to the people of Grosse-Île, like through the mail, come and met the people, be more, I don't know, more inviting and explaining the importance of this, giving a little bit more clarity of what it entails, I think that would have been an easier way, and they definitely need citizens from Grosse-Île on the liaison committee.

650

They're open to that, they told me. I sent an email requesting or asking who was on the committee, and they said there's nobody from Grosse-Île right now, so seemingly, a member is from Dune-du-Nord, but there's no citizens from Grosse-Île. They definitely need representation from Grosse-Île.

LA COMMISSAIRE :

655

Merci beaucoup, Madame Clark.

Mme KIM CLARK :

You're welcome.

660

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Merci bien.

665

M. ANDRÉ LAFRANCE (DM37)

(par téléphone)

670

LA PRÉSIDENTE :

Nous allons maintenant passer au téléphone avec monsieur André Lafrance. Monsieur Lafrance, est-ce que vous m'entendez? Et le prochain sera en visio, mais on va commencer par monsieur Lafrance au téléphone. Monsieur Lafrance, êtes-vous là?

675 **M. ANDRÉ LAFRANCE :**

Je suis présent. M'entendez-vous bien?

680 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, on vous entend très bien. On vous écoute, Monsieur Lafrance, vous avez 15 minutes pour nous résumer votre mémoire puis ensuite, on aura quelques questions pour vous.

685 **M. ANDRÉ LAFRANCE :**

D'accord, excellent. Écoutez, je me présente, je suis André Lafrance, je suis avocat de formation. Je pratique encore le droit. J'ai travaillé plusieurs dossiers éoliens au Québec, particulièrement dans ma région de la Montérégie Ouest. Le projet de Très-Saint-Sacrement, le projet de Saint-Valentin et le projet de Saint-Cyprien-de-Napierville, tous des projets qui ont été
690 rejetés par le Bureau d'audiences publiques.

Je vais commencer ma présentation ce soir avec une phrase clé : il y a un conseiller municipal qui est venu aux audiences...

695 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Lafrance, Monsieur Lafrance, avant d'entamer votre présentation avec la phrase clé, je vais simplement vous demander de parler un peu plus lentement pour permettre une meilleure traduction.

700 **M. ANDRÉ LAFRANCE :**

D'accord.

705 **LA PRÉSIDENTE :**

Allez-y.

M. ANDRÉ LAFRANCE :

710

Donc, il y a un conseiller municipal qui a reflété un peu ce que tout le monde pense ici. Il a posé une question, et la question était : pourquoi n'avez-vous pas choisi Havre-Aubert? Et la réponse a été : parce que les gens de Havre-Aubert n'en voulaient pas.

715

Eh bien, je vous dis la même chose pour les gens de la Grosse-Île, pour avoir parlé à plusieurs dizaines de personnes de la Grosse-Île, les gens de la Grosse-Île n'en veulent pas. Peu importe le coût, peu importe les profits, les gens n'en veulent tout simplement pas.

720

Maintenant, on va regarder mon mémoire, on va aller plus en détail sur la question fondamentale qu'on n'aborde pas souvent dans les dossiers éoliens au Québec, c'est la gouvernance publique.

725

Les autorités municipales se transforment en promoteurs et, de cela, elles perdent le sens commun, elles perdent le sens avec les citoyens dont elles ont la charge de représenter.

730

Dans le présent dossier, par exemple, on va prendre l'Alliance de l'Est, qui inclut naturellement la Communauté maritime, où vous êtes actuellement assise, les Îles-de-la-Madeleine. Mais dans cette communauté maritime là, il y a une municipalité que s'appelle la Grosse-Île – madame Clark vous l'a fait remarquer – qui n'a qu'une seule voie sur huit. Aussi bien dire qu'elle n'a aucune voie.

735

Donc, une voie sur huit, aucun droit de véto. C'est un droit fondamental d'une communauté de pouvoir être représentée d'une façon égalitaire au sein d'une MRC. Ici, on a un anachronisme. On a une communauté anglophone qui n'est pas écoutée et qui n'a pas son mot à dire et qui n'a jamais eu son mot à dire. Et les gens se désintéressent de la politique pour ces raisons de déséquilibre social actuellement sur la Grosse-Île.

740

Donc, en quelque sorte, tout a été décidé à l'extérieur par des gens qui sont à Québec, des gens qui ont pensé à un système où on devait impliquer les municipalités, où on devait impliquer les communautés autochtones dans certains cas – je parle du cas de Saint-Cyprien-de-Napierville, par exemple – et on implique des partenaires privés.

745

Or, ce mélange explosif fait qu'il n'y a plus de discussion possible pour la population. C'est impossible. Donc, pourquoi on a fait ça? Pourquoi la Fédération des municipalités a pensé à cet amalgame-là? Justement, pour empêcher les citoyens de se prononcer. C'est pire encore.

750

Et là, je vais vous référer au projet que je connais bien, celui en Montérégie, celui des Jardins de Napierville qui est financé à 25 % par la communauté mohawk qui comporte 7 000 habitants. À 25 % par la MRC des Jardins de Napierville qui comporte 11 municipalités et environ 60 000 personnes et à 50 % par Kugler Énergie.

755

Les citoyens n'auront aucun mot à dire sur ces emprunts. Ces emprunts ont été commandés par les élus sans que les citoyens puissent se prononcer. Vous savez que dans le cas de règlement d'emprunt normal, il y a un processus qui doit être suivi. Ce processus-là, on l'a éliminé en inventant ce système-là, un système qui a carrément été inventé.

760

Maintenant, on va revenir à ce soir, pourquoi on est ici. Il faut se poser la question, pourquoi on est là ce soir. On est là strictement pour rien, parce qu'on n'en a pas de projet. Avez-vous vu un projet présenté? Moi, je n'en ai pas vu.

765

Normalement, le projet que je connais, moi, qui est celui – je réfère toujours à celui de Napierville – il était connu, les coûts sont connus, le type d'éolienne est connu, tout est connu. Il n'y a aucun secret dans ce projet-là. Même s'il n'est pas acceptable, il est connu.

770

Ici, on fait un Bureau d'audiences publiques sur quelque chose qui est inconnu.

Alors, moi, je ne sais pas comment vous allez entreprendre ça, comment vous comprenez votre rôle, mais je suis en train de me demander pourquoi on fait un Bureau d'audiences publiques sur quelque chose qui n'existe pas, parce que c'est ça qu'on est en train de vivre.

775

Donc, la consultation publique, madame Clark l'a fait remarquer, il n'y en a eu aucune. On a caché ce projet-là autant qu'on a pu le cacher à la population pendant des mois. Les élus ne se sont pas promenés dans les rues, les élus se sont faits invisibles et n'ont pas communiqué avec la population.

Donc, quel est le meilleur moyen pour un citoyen de s'exprimer si ce n'est pas par un référendum, et pas un référendum consultatif, un référendum décisif? Et ça, j'aimerais que la commission le retienne, le droit des citoyens de dire non.

780 Ce droit-là, il n'existe pas en matière éolienne. Ce droit est inaliénable de dire non à quelque chose. Comme, par exemple, de se marier, on peut dire non. On peut dire non à un parti politique aux élections. On peut dire non à une série de choses, mais on ne peut pas dire non à un projet éolien. C'est le gouvernement qui tient les ficelles.

785 Et quel a été le pouvoir réglementaire de Grosse-Île à l'intérieur de ce projet-là? Zéro. Elle n'a aucun pouvoir réglementaire de dire non par sa réglementation.

Même si les citoyens ne peuvent pas s'exprimer, la Municipalité aurait pu, elle, par un pouvoir réglementaire, s'exprimer. Est-ce qu'elle a pu s'exprimer? Absolument pas.

790 Et quelque chose qui est souvent ignoré dans les dossiers éoliens, c'est les questions de santé publique. Elles sont escamotées à tous les Bureaux d'audiences publiques que j'ai vus. Et j'espère que dans celui-ci, vous analyserez l'épineuse question des infrasons parce qu'ils voyagent dans une distance qui est assez appréciable, surtout en milieux côtiers.

795 Dans notre cas, que ce soit des éoliennes qui soient offshore, ou des éoliennes qui sont sur le bord de la mer, c'est comme si elles étaient offshores ici. Donc, on parle d'infrasons qui voyagent sur 50 km. Des infrasons qui ont des impacts sur la santé humaine. Donc, j'aimerais ça que la commission tienne en compte, pour une première fois, et qu'elle fasse une analyse sérieuse et approfondie de cette question des problèmes de santé humaine.

800 Puis à la santé humaine, ce n'est pas juste des infrasons, mais c'est la scission sociale que ces projets-là créent dans la population. Des gens qui sont pour, des gens qui sont contre. C'est cette scission sociale qu'il faut empêcher maintenant, puis pour permettre aux citoyens du Québec de maintenant se prononcer sur un projet, de dire oui ou non, dans un forum où ils pourront mettre un X dans un coin : oui ou non. Comme au référendum de 1985 [sic], les citoyens ont dit non à la séparation.

805

810

Donc, le patrimoine territorial, on n'en a pas trop parlé, mais ça fait partie de la richesse des Îles.

815

J'ai passé un mois et demi aux Îles-de-la-Madeleine de façon continue, intense, à voyager dans tous les racoins des Îles. J'ai rencontré des centaines de citoyens pendant mon périple aux Îles-de-la-Madeleine et je dois vous dire que la fierté des Îles, c'est leur paysage. Et de se faire dire par un développeur, bien, on verra ce que les touristes en pensent, ce n'est pas tout à fait conforme à ce qui se passe en Suisse.

820

En Suisse, on crée un paysage parce qu'on crée une situation. Ici, on détruit des paysages puis on dit : est-ce que ça va faire ou ça ne fera pas? On ne peut pas, on ne peut pas réfléchir comme ça. Je ne peux pas comprendre qu'un promoteur réfléchisse comme ça.

825

Sur l'empreinte environnementale, je vous ai entendus tantôt sur la décarbonation, sur la réduction des gaz à effet de serre, c'est un faux débat. Il n'est pas là, le débat. Le débat est : en voulons-nous ou n'en voulons-nous pas? Peu importe le coût. C'est ça, la question.

830

La question sur l'impact environnemental, et jamais on ne nous a fait la preuve que la construction d'une éolienne diminuait l'impact sur les gaz à effet de serre. Parce que tout ce qu'on connaît, c'est la construction sur le site et on ne connaît pas la délocalisation de cette pollution que vous acceptez. Parce que quand on accepte l'éolien, on accepte la pollution délocalisée en Chine ou dans d'autres pays où les métaux rares sont extraits.

835

Donc, c'est pour ça que je vous dis que c'est un faux débat. Puis la planification énergétique, il y a une dame qui est venue vous en parler, comment ça se fait qu'aujourd'hui, dans une société moderne comme le Québec, d'être décarbonée à 99 %, il n'y a pas un câble sous-marin qui relie les Îles depuis les derniers 50 ans?

840

On est en train, Madame, et je pense, Madame la Commissaire, Madame la Présidente, on est en train aujourd'hui de réfléchir à rénover la centrale pour la porter à 100 mégawatts. Pourquoi? Parce que l'éolien ne sert à rien. Et ça, le gouvernement du Québec le sait très bien. C'est une énergie alternative et pour chaque mégawatt installé, parce qu'il faut faire attention, un mégawatt installé, ce n'est pas un mégawatt produit.

845 Ça, ça veut dire que quand il vente, il y a de l'électricité; quand il ne vente pas, il n'y a pas d'électricité. Quand il vente trop, il n'y a pas d'électricité; quand il ne vente pas assez, il n'y a pas d'électricité, de sorte que l'éolienne produit 25 % du temps.

850 Donc, on va avoir pris des bateaux qui sont partis de Chine, d'Allemagne, d'un peu partout pour nous amener des pièces puis on va faire un assemblage ici aux Îles-de-la-Madeleine pour détruire le paysage. C'est ça qui va se passer.

855 Donc, Hydro-Québec a-t-elle planifié l'avenir du Québec? Je ne pense pas. Ici, c'est une opération de privatisation de la société d'État en faisant bénéficier des partenaires privés et des joueurs municipaux pour avoir leur assentiment à modifier la réglementation municipale.

860 Vous savez, dans certaines communautés, on porte à 2 km ces éoliennes industrielles. Quelle est la distance séparatrice ici? C'est ça, la question qu'il faut se poser. Pourquoi il y a des communautés c'est 2 km? Comme, par exemple, le dossier que j'ai travaillé dans la MRC du Haut-Saint-Laurent avec tous les élus de la MRC, pas avec les citoyens, avec les élus. Nous, on a porté à 2 km. Le projet de Très-Saint-Sacrement est passé de huit éoliennes à une éolienne et le projet est tombé à cause des élus parce que les élus ont dit non aux éoliennes.

865 C'est ça, la question. Pourquoi les éoliennes ont 168 mètres de haut? Pourquoi c'est 168? Pourquoi ce n'est pas 50 mètres? Et, premièrement, il faut se demander, est-ce que c'est utile? C'est ça, la question qu'il faut se poser comme citoyens. Donc, je vais...

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Lefebvre? Monsieur Lafrance, pardon.

870 **M. ANDRÉ LAFRANCE :**

Lafrance.

LA PRÉSIDENTE :

875 Monsieur Lafrance, excusez-moi, il vous reste trois minutes.

M. ANDRÉ LAFRANCE :

880 J'ai presque terminé. Sur l'acceptabilité sociale, il n'y en a aucune. C'est évident puis comment peut-on accepter un projet qu'on ignore? C'est impossible. Quand la communauté, quand la municipalité ne fait pas de référendum, c'est parce qu'elle ne veut savoir la réponse.

885 Alors, les conclusions c'est que ce projet-là, il n'est pas acceptable. Ce projet-là, entre autres, est cousu de fil blanc parce qu'on ne le connaît pas. On ne le connaît vraiment pas, ce projet-là. Ah, bien, ils vont peut-être être là, ils vont peut-être être ailleurs, ils vont peut-être être de telle marque, telle autre marque, telle hauteur... on ne sait rien, finalement.

890 Donc, on a une bande qui vous propose quelque chose qu'on ignore. Puis là, il faudrait, nous autres, se poser des questions? Je ne pense pas. Donc, il y a un manque de transparence de la part des autorités municipales de Grosse-Île et des autorités municipales des Îles-de-la-Madeleine. Il y en a peut-être juste un qui a dit la vérité, c'est le député des Îles.

895 Sur ce, je vous dis que moi, je suis foncièrement contre les projets éoliens au Québec, sans réserve.

LA PRÉSIDENTE :

900 Merci, Monsieur Lafrance. Merci pour votre témoignage. J'aimerais revenir sur un concept que vous avez apporté, celui de scission sociale. C'est vrai que c'est un risque, c'est un risque qu'on voit dans plusieurs communautés qui font face à un projet de développement qui risque de s'installer chez eux. Et vous dites, dans votre mémoire – puis là, je vous cite – que c'est un processus...

905 « Un processus démocratique sain exige que l'acceptabilité sociale repose avant tout sur une information complète, une analyse indépendante et une participation citoyenne réelle. »

J'ai compris de votre mémoire que pour vous, la participation citoyenne réelle, c'était un référendum, et si j'ai bien compris votre exposé, un référendum décisionnel. Est-ce que c'est bien ça?

910

M. ANDRÉ LAFRANCE :

915 C'est exactement ça. Le référendum doit avoir un aspect décisif, soit le droit de dire oui ou non à un projet, et dans un référendum, comme vous le savez, chaque partie va exposer ses positions.

LA PRÉSIDENTE :

920 D'accord.

M. ANDRÉ LAFRANCE :

Les gens pour, les gens contre, et c'est là que l'information va ressortir.

925 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Mais vous savez, les spécialistes qui travaillent en acceptabilité sociale sont à peu près d'accord sur un concept au moins, là, c'est que l'acceptabilité sociale, ça rime rarement avec unanimité. Alors, où on trace la ligne? C'est quoi, le résultat du référendum qui fait pencher d'un côté ou de l'autre côté?

930

M. ANDRÉ LAFRANCE :

Bien, un référendum, c'est 50 + 1. C'est ça que j'ai toujours connu d'un référendum. J'en ai fait plusieurs référendums, Madame la Présidente, au Québec. J'en ai fait au moins une dizaine qui ont été gagnés avec succès, sauf deux, et puis la seule façon de voir les choses, c'est 50 + 1. Et les spécialistes, je m'excuse, ne sont pas dans la peau des citoyens qui subissent, jour après jour, un projet. C'est là qu'il faut analyser les choses.

935

940 Qui va subir le projet? Les spécialistes assis dans une chaise de l'université à Harvard, où l'incompétence, finalement, c'est le sommet? Non. Je m'excuse, les spécialistes, ce sont les citoyens qui subissent.

945 **LA PRÉSIDENTE :**

Bien, je vous remercie beaucoup, Monsieur Lafrance, pour votre exposé.

950

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA PRODUCTION
D'ÉNERGIE RENOUVELABLE (AQPER) (DM24)**

M. LUIZ CALZADO

(par visioconférence)

955

LA PRÉSIDENTE :

On va maintenant passer à monsieur Luiz Calzado de l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable.

960

M. LUIZ CALZADO :

Bonjour, Madame la Présidente, est-ce que vous pouvez m'entendre? Est-ce que vous pouvez me voir?

965

LA PRÉSIDENTE :

Pour le moment, je vous entends.

970

M. LUIZ CALZADO :

Est-ce que vous me voyez?

975

LA PRÉSIDENTE :

Oui. Là, maintenant, je vous vois. Monsieur Calzado, n'oubliez pas de ralentir le débit parce que la séance est traduite en simultané. Je sais que vous avez des fois l'habitude de vous emporter un peu, là, ça fait qu'allez-y mollo dans le débit.

M. LUIZ CALZADO :

980

Je vais essayer d'aller tout doucement.

LA PRÉSIDENTE :

985

O.K., on vous écoute.

M. LUIZ CALZADO :

990

Merci beaucoup. Madame la Présidente, Mesdames les Commissaires, en premier je voudrais vous remercier de m'accueillir ce soir afin de pouvoir m'exprimer sur le parc éolien de Grosse-Île. Je voudrais tout d'abord me présenter. Mon nom est Luiz Calzado, je suis le président-directeur général de l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER).

995

L'Association est active au Québec depuis 35 ans. On regroupe les producteurs, équipementiers et entreprises de biens et services du secteur.

1000

Notre mission est de favoriser un environnement d'affaire optimale à la production indépendante aux énergies renouvelables et maximiser la contribution de chaque filière pour réaliser la transition énergétique au Québec.

L'AQPER et ses membres ont également à cœur de développer leurs projets dans un esprit d'acceptabilité sociale en bâtissant des partenariats justes, équitables et durables avec les communautés d'accueil dans le respect de leurs valeurs et de leurs priorités.

1005

Je voudrais en premier m'exprimer sur le contexte de besoins énergétiques locaux propres aux Îles-de-la-Madeleine. On n'est pas dans le même contexte que sur le réseau principal du Québec. On parle d'un réseau autonome, isolé, dont l'approvisionnement électrique est alimenté majoritairement par la centrale thermique de Cap-aux-Meules fonctionnant au mazout.

1010

Malgré l'arrivée du parc éolien de la Dune-du-Nord, qui est de 8 mégawatts, la production locale d'électricité ne représente qu'environ de 10 à 15 % depuis 2021, ce qui maintient une forte dépendance au pétrole.

1015 Cette réalité a des conséquences directes. Le mémoire souligne que le réseau des Îles est le plus important réseau autonome de la province en termes de population desservie, puissance installée et aussi des émissions. Et il y a aussi un enjeu d'efficacité énergétique.

1020 Produire de l'électricité au mazout à Cap-aux-Meules est un processus particulièrement inefficace qui dissipe environ 60 % d'énergie sous forme de chaleur. Plus largement, l'archipel repose majoritairement sur les hydrocarbures importés évalués à environ à 81 000 tonnes équivalentes de pétrole par an, ce qui pose à la fois un enjeu de coûts, de sécurité d'approvisionnement et d'impacts environnementaux.

1025 La centrale thermique de Cap-aux-Meules pèse lourd dans le bilan des GES. Et le mémoire souligne qu'elle représente plus de 37 % des émissions des GES d'Hydro-Québec. Dans ce contexte, chaque mégawatt renouvelable local a un effet immédiat : réduire la dépendance au mazout.

1030 C'est exactement l'objectif du projet de Grosse-Île qui vise à approvisionner le réseau autonome et à diminuer la dépendance aux combustibles fossiles dans l'archipel.

1035 Maintenant, si je vais plus directement dans le projet, le projet éolien de Grosse-Île est développé par une société en commandite détenue à parts égales par l'Alliance de l'énergie de l'Est et Nutrinor-Gilbert énergies renouvelables, qui représente quatre turbines de 4,2 mégawatts chacune, pour une puissance totale de 708 mégawatts à Grosse-Île, dans la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, pour un investissement total dépassant 80 M\$.

1040 Ces éoliennes se trouveront en terres privées appartenant à l'entreprise Mines Seleine et en terres publiques. La superficie maximale requise est de 11,3 hectares et la durée de vie du projet est estimée à 30 ans.

1045 Maintenant, si on regarde, si on parle directement des bénéfices environnementaux, le parc est d'un grand intérêt d'un point de vue environnemental. Il permettra d'éviter environ 30 000 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre par année et réduira de plus de 11 millions de litres par année, la consommation de mazout à la centrale thermique.

La diminution du volume de combustibles transportés vers les Îles contribuera également à réduire les risques associés au transport des hydrocarbures.

1050 Maintenant, si on parle des retombées économiques, le modèle de gouvernance du projet de Grosse-Île permettra à l'Alliance de l'énergie de l'Est, partenaire à 50 %, de recevoir la moitié des bénéfices et de les redistribuer à ses communautés membres. Les distributions nettes sont estimées à 22,5 M\$ sur 30 ans.

1055 Et plus cela, le projet prévoit des paiements fermes à la Municipalité de Grosse-Île totalisant 1,7 M\$ sur 30 ans, ainsi que des droits superficiaires d'une valeur estimée à 1,7 million sur 30 ans aussi pour la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.

1060 Durant la phase de construction, entre 20 à 30 emplois seront créés, puis trois emplois permanents seront maintenus en phase d'exploitation.

1065 En bref, le projet de Grosse-Île est un projet de taille modeste, mais il est structurant pour l'archipel et il a un fort impact dans le réseau autonome encore très dépendant du mazout, qui permet d'augmenter la part d'énergie produite localement, de réduire concrètement l'empreinte environnementale des Îles et de renforcer la sécurité d'approvisionnement.

Et, surtout, grâce à son modèle de gouvernance et de redistribution, il fait en sorte que les retombées économiques restent dans le milieu et contribuent au développement des communautés des Îles sur le long terme.

1070 Dans ce contexte, l'Association que je représente considère que ce projet s'inscrit pleinement dans la transition énergétique et dans les besoins identifiés à l'échelle du Québec et des Îles-de-la-Madeleine.

1075 Je vous remercie encore pour votre attention et je suis prêt à répondre à vos questions. Merci beaucoup.

LA COMMISSAIRE :

1080 Merci beaucoup, Monsieur Calzado. Quelques questions de précision et qui sont par rapport à des éléments qui étaient dans votre mémoire.

1085 Dans votre mémoire, vous avez parlé de l'acceptabilité sociale des projets qui est une priorité majeure pour les promoteurs et donc, les membres de votre association, puis que ce critère doit être pris en compte dès le début du projet. Et je vous cite :

« [...] puisque la communication et la transparence sont des éléments indispensables pour maintenir de bonnes relations avec la communauté d'accueil. »

1090 Alors, pouvez-vous me dire si vous prenez des actions, bien concrètement, ou vous donnez des informations à vos membres pour faire en sorte que l'acceptabilité sociale soit la plus importante possible dans le cadre d'un projet?

M. LUIZ CALZADO :

1095 Oui. Alors, les membres qu'on représente comprennent très bien qu'une transition énergétique doit se faire avec la collaboration des communautés d'accueil.

1100 Travailler avec une communauté d'accueil, ça veut dire qu'il faut travailler l'acceptabilité sociale. L'acceptabilité sociale, elle se développe avec des échanges qui sont faits avec les communautés d'accueil et c'est pour ça qu'il y a des rencontres qui sont faites tout au long du développement des projets et même après que le projet soit construit, pour pouvoir informer le plus possible, enfin, les personnes qui vont recevoir le projet.

1105 Nous, comme association, ce qu'on fait c'est, les producteurs échangent entre eux, pendant nos comités et aussi pendant notre colloque annuel, sur toutes les activités que chacun d'entre eux développe au fur et à mesure qu'ils développent leur projet.

Ça veut dire, on travaille entre nous comme producteurs indépendants, on informe les personnes qui participent à nos événements et aussi, on travaille avec les institutions publiques

1110 pour pouvoir informer de toutes les actions qui ont été entreprises par les producteurs au cours des développements de projets.

LA COMMISSAIRE :

1115 Merci pour les précisions, Monsieur Cazaldo. Une autre question, et je réfère encore à votre mémoire où vous dites que :

1120 « Dans un souci de transparence, le promoteur met en place des comités de suivis qui permettent de communiquer régulièrement sur l'avancement des travaux auprès de la communauté d'accueil. »

1125 Mais pouvez-vous nous donner des exemples, quelques éléments qui devraient être considérés pour qu'un comité de suivi soit en mesure de bien remplir sa mission? Par exemple, quelle serait la composition idéale d'un comité de suivi? Comment il devrait diffuser l'information qui est partagée au comité? Quelle est la fréquence des rencontres qui serait appropriée?

Pouvez-vous nous donner quelques éléments comme ça pour qu'un comité de suivi soit vraiment efficace?

1130 **M. LUIZ CALZADO :**

Alors, pour ce projet, enfin chaque projet est différent, mais pour ce projet, les promoteurs ont organisé de nombreuses rencontres avec les élus du milieu pour pouvoir expliquer, ça veut dire quoi, le projet, et qu'est-ce que ça veut dire le développement du projet.

1135 Aussi, le maire de Grosse-Île, qui fait partie du comité de liaison, a participé dans ces rencontres pour pouvoir comprendre aussi, qu'est-ce que ça veut dire apporter des éoliennes dans les communautés d'accueil, et aussi, comme je l'ai indiqué dans... pendant l'opération du projet aussi, bien, il y a aura cette continuité d'information qui sera donnée.

1140 Maintenant, nous, comme association, c'est sûr qu'on travaille avec nos promoteurs pour pouvoir nous assurer de voir le travail qu'ils font et de faire un suivi avec eux aussi pour voir s'ils continuent à le faire, parce qu'il ne faut pas oublier que développer ou amener une nouvelle

1145 technologie dans notre province, une mauvaise expérience pourrait amener aussi de mauvaises informations pour d'autres projets.

Alors, on veut s'assurer que tous les projets soient faits d'une bonne manière et que les communautés d'accueil qui vont recevoir les projets, bien, puissent être informées le plus possible.

1150 **LA COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup pour les précisions, Monsieur Calzado.

1155 **M. LUIZ CALZADO :**

Il n'y a pas de problème.

1160 **Mme JULIE-ANNE BURKE (DM17)**

LA PRÉSIDENTE :

1165 On va maintenant passer à madame Julie-Anne Burke. Est-ce que madame Burkle est là?
Oui. Bonsoir, Madame. Alors, vous avez 15 minutes, comme les autres.

Mme JULIE-ANNE BURKE :

1170 Okay, perfect. So, good evening. My name is Julie-Anne Burke. I grew up in Grosse-Île. This is the land that raised me. It raised my family. I have walked these beaches for years, and I watched the shoreline retreat.

1175 I am now a veterinary technician. My profession is built on a simple principle: when something vulnerable cannot speak for itself, you step forward. That is why I'm here tonight. I'm not here casually; I'm here because this decision matters.

I'm not opposed to renewable energy; I do believe that climate action is necessary. But urgency does not justify poor site selection; an urgency does not excuse layered risks in fragile systems.

1180

According to the proponent's environmental impact study, wetlands represent 20.1 of the site. Twenty percent, that is not incidental, that is not marginal. That means this project is embedded within a wetland-dominated coastal system. And here, wetlands and dune systems are not background scenery; they are protection.

1185

They absorb storm surge, they slow erosion, they stabilize our shoreline and they protect the community. They protect more than the land; they protect the waters that sustain us.

On the island, fishing is not simply employment here; it is our heritage, it is our identity, it is generational knowledge passed from parents to children.

1190

Coastal ecosystems do not recognize administrative boundaries. What is classified as a land-based project is also part of a living coastal system. Fisheries depend on water quality, sediment stability, and intact shoreline buffers.

1195

When we speak of protection, it must include the full system, from dunes to sea. When coastal systems are weakened, the effects do not end at the shoreline. Land and sea are inseparable here; what happens to one affects the other.

1200

The resilience of our marine ecosystem is tied directly to the stability of our dunes and wetland. And those ecosystems sustain lives, not just lively hood. We're already on losing ground. We're already experiencing accelerated erosion. We're already seeing stronger storms, and we are already feeling climate pressure.

1205

This is not the moment to introduce additional disturbances into a fragile coastal buffer. Even if turbines are not placed directly within wetland polygon, the infrastructure such as road excavation, grating, soil compaction, all the drainage can change hydrology.

1210 And in a coastal system, hydrology matters deeply. When water flow is altered in wetlands, shoreline stability can be affected and when the stability is weakened, the vulnerability increases. The chain of consequences must be taken seriously.

1215 The project also identifies endangered species, migratory birds, bat species under pressure. Monitoring after installation does not erase mortality. Adapted management reacts after impacts. It does not undo ecological losses.

Incremental risk in already stressed system is not insignificant.

1220 There are also geotechnical considerations. The site lies near underground salt mining operations, and this region has already experienced sinkholes in the past.

1225 These turbines require massive foundations and long-term structural loads. Infrastructure designed to last 25 to 30 years must be evaluated against geological conditions that can evolve over decades. Long-term stability must be demonstrated clearly and independently. This is not about distrust, but it's about precaution.

The Quebec Environmental law prioritizes avoidance first, then minimization. Compensation should be a last resort.

1230 In coastal systems under erosion pressure, avoidance should carry a real weight. Renewable energy is necessary, but necessary does not mean anywhere; necessary does not mean without limit, and necessary does not mean overlooking risks along a sensitive shoreline.

1235 Climate change threatens wetlands; that is exactly why protecting the wetlands we have is critical.

As someone raised here, as someone professionally committed to protecting life, I cannot stand silent when ecological resilient is at stake.

1240 We're not talking about abstract land, we're talking about living systems, systems that protect our home, our family and future generations.

1245 Once these systems are weakened, the consequences will not wait, and they do not reverse easily, and they don't ask for permission.

The signs are already visible along our shoreline. The stream on our coastal system is already measurable. This decision must not add preventable risks to an already vulnerable shoreline.

1250 Progress should not come at the cost of protection. Renewable energy should not require sacrifice in a sensible system. We have a responsibility not always to act, but to act wisely.

The choices made here will shape the shoreline our children will inherit. Resilience is not built in a single decision, but it can be weakened by just one.

1255 I ask that precaution guides this decision. I ask that resilience be prioritized, and I ask that we protect what cannot be replaced.

Thank you.

1260 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Madame Burke. J'ai compris de votre exposé que vous êtes très préoccupée – do you understand French?

1265 **Mme JULIE-ANNE BURKE :**

Yes.

1270 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. J'ai compris que vous êtes très préoccupée par l'emplacement des éoliennes.

Mme JULIE-ANNE BURKE :

1275 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1280 Par la menace que ça peut représenter pour le trait de côte qui est déjà affecté par les aléas côtiers. Est-ce que, selon vous, il y a d'autres endroits aux Îles où on peut installer un parc éolien, compte tenu que ce n'est pas le seul endroit où on a des problèmes d'érosion, là?

Mme JULIE-ANNE BURKE :

1285 Non, for sure. Living in a coastal environment on an island, I do believe it's something that should be taken into consideration. I don't study the environmental changes that happen here, but I do believe that all our concerns should be taken into consideration.

LA PRÉSIDENTE :

1290 Est-ce que vous croyez qu'avec la documentation que l'initiateur a fournie, son étude d'impact, les documents complémentaires, est-ce que, pour vous, il y a encore des lacunes importantes?

1295 **Mme JULIE-ANNE BURKE :**

Can you rephrase the end? I didn't understand exactly.

LA PRÉSIDENTE :

1300 The proponent tabled a lot of documentation; do you think it's sufficient to take a decision or is it still lacking some information?

Mme JULIE-ANNE BURKE :

1305 For one thing for sure, what I believe is lacking a lot is the effects that it may have on the marine ecosystems and the fishing as well. Also, I do not believe monitoring effects on endangered species while the windmills are there is something that we should do, I think we should be avoiding, like avoidance should come first and before anything else.

1310

LA PRÉSIDENTE :

Très bien.

1315 **LA COMMISSAIRE :**

Oui, vous avez dit qu'il y avait plusieurs espèces qui étaient comme sous pression, vous avez dit « under pressure ».

1320 **Mme JULIE-ANNE BURKE :**

Yes.

1325 **LA COMMISSAIRE :**

Est-ce que vous croyez qu'il y a des possibilités pour ces espèces-là, s'il y avait des mesures d'atténuation, en fait, qui étaient prises par l'initiateur du projet, est-ce que vous pensez que ça pourrait permettre de réduire la pression sur certaines espèces, celles que vous avez à l'esprit?

1330 **Mme JULIE-ANNE BURKE :**

It's hard to say exactly because the habitat of certain species can be affected indirectly as well. The wind turbines, just them spinning can affect the migratory path. Just the infrastructure itself, the vibrations can affect the habitats in place, the change of habitats as well, so there are many different factors to look at, not just one thing overall.

1335 **LA COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup.

1340 **Mme JULIE-ANNE BURKE :**

Thank you.

1345 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Madame Burke.

1350

M. GUY TRUDEAU
(opinion verbale)

LA PRÉSIDENTE :

1355

On va maintenant passer à monsieur Guy Trudeau, et après monsieur Trudeau, la commission va prendre une petite pause de 10 minutes. Bonjour, Monsieur Trudeau.

M. GUY TRUDEAU :

1360

Bonjour, bonsoir. I used to speak French but tonight, because we are here in Grosse-Île, I prefer to speak English.

LA PRÉSIDENTE :

1365

Je m'excuse de vous interrompre, j'ai une annonce à faire.

Alors, j'ai mentionné qu'on prendrait une petite pause, mais je dis aussi que le registre est encore ouvert et qu'il sera toujours possible de s'inscrire pendant la pause pour donner son opinion spontanée.

1370

Pardon, Monsieur Trudeau, de vous avoir coupé, allez-y.

M. GUY TRUDEAU :

1375

No problem. Okay, I do have to improvise because I didn't know I was going to speak tonight, but I need to say something.

1380 I'm a windsurfer. I windsurf since 40 years. I'm a Canadian citizen, I did travel in 15 countries,
I do also live in Switzerland, my wife is from there. I did teach there, I did teach that CO2 is good for
plants.

1385 Anyway. You know, we have a neighbour, super important neighbour, Mr. Trump, president
of USA, who is probably one of the most power men on earth. He came to Davos this winter, not
too long ago, and he said two things, two important things at the World Economic Forum, you know.
He came and he said something, he said – and you could go on Internet and watch – he said: you
know, my friends in Switzerland, I have to say something. I have to tell you that the climate change,
you need to make your research on it. He said it's a hoax. And then, he said something else, he
said please don't go for the windmills projects like you do work.

1390 And you know that in democracy, we have no democracy without information. So, I'm here to
ask you tonight to come back in 10 years with information, then we will be able to take a real decision
with the technology and all the information that might be there, that we don't have tonight.

1395 In 2020, okay, the government told us, ah, go vaccinate, it's safe, efficient, 100%, no problem.
Today, we know that's it's a joke. We know what happens with science, we know a lot of things in
common, they say oh, that was really bad, hey, and our neighbour, he tries to send a message to
beware, don't go for the windmill projects.

1400 So, it seems to be that if we want to be serious, we should wait. There's no emergency.
There's no emergency. I'm pretty sure that people here would prefer to live with the light than have
electricity to watch a big-screen TV. They can wait 10 years. And then, 10 years, if we say, there is
a real, real problem, perhaps it would be smart to make a better decision.

1405 The lawyer who talked earlier, I think he was clear what he was saying, it's not okay what we
are doing tonight. It looks like, oh, we... I don't have to repeat. We saw, everybody saw it here.

1410 So, gently, I would just ask to come back in 10 years and then, we will be able to make a
better decision.

I do windsurf here, and as a teacher, I did teach in Switzerland, and we did, with all the information we have there, we did put everything aside and the conclusion was super clear: don't go for the windmills.

1415 With the long-term, you will have consequences. Not you, people who live here. People who live here will probably have a problem with the fish, with the bugs. You know, when the thing in plastic, you know, whatever, with time, those... but they go on the nature and it's not good. And the cost to clean that will be a lot more than what you could save with the project.

1420 So, I could talk for hours but it was improvised. So, my message was about that. So, hopefully, it's clear enough to understand.

LA PRÉSIDENTE :

1425 Oui, tout à fait. Puis vous êtes rentré dans votre cinq minutes, mais j'aurais peut-être une petite question à vous poser.

M. GUY TRUDEAU :

1430 Oui. Sure.

LA PRÉSIDENTE :

1435 Vous dites, vous avez répété à plusieurs reprises : revenez dans 10 ans, mais je voudrais juste faire une petite mise au point : le Bureau d'audiences publiques est là pour entendre les préoccupations du public, pas pour défendre le projet, ce n'est pas notre rôle. Mais quelle preuve, à l'intérieur de ces 10 années-là, vous aimeriez qu'on vous apporte par rapport au projet ou quelle information supplémentaire pendant 10 ans, là? Ce temps-là, on le mettrait à profit pour produire quoi? Je ne saisis pas trop bien qu'est-ce qu'on fait pendant 10 ans, là.

1440 **M. GUY TRUDEAU :**

We make more research.

1445 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K.

1450 **M. GUY TRUDEAU :**

We make more research and more information, then you could take better decisions. I think, you know, I talked with people around the – on the Maggies, and I think we feel pressure. You know, you never sign a contract when they say no, no, no, it's good, sign here, sign here. Super small letters, but no, sign, sign, please, please. You don't have time. It's an emergency, we have... no, I'm not sure. You could talk, but for me, I don't see the emergency to do that.

1455 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K., je comprends bien.

1460 **M. GUY TRUDEAU :**

Yes.

1465 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Monsieur Trudeau, pour votre participation.

1470 **M. GUY TRUDEAU :**

Thank you, have a good night.

1475 **LA PRÉSIDENTE :**

La commission va se retirer dix minutes et revenir entendre d'autres opinions. Merci.

SUSPENSION DE QUELQUES MINUTES

1480

**REPRISE DE LA SÉANCE
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
Mme ROSANNA TAKER
(opinion verbale)**

1485

LA PRÉSIDENTE :

1490

Alors, rebonsoir tout le monde. Nous allons recommencer nos travaux avec madame Rosanna Taker. Good evening.

Mme ROSANNA TAKER :

1495

My name is Rosanna Taker, I'm originally from Grosse-Île. I lived in Grand Entry for a few years, but I returned five years ago and I care about Grosse-Île.

1500

I'm reading this off. We are very disappointed to find out that the salt mine would also benefit greatly by the windmills in terms of considerable amounts of money that they will no longer have to pay each year for the pollution. There was no mention of that when the mine representative was questioned at the last meeting.

1505

It is insulting to the residents of Grosse-Île when we see the difference between the benefits for each party 3% versus 97%.

Also, there were no studies in the marine part that would guarantee there would be no impact on the fisheries on the north shore – the north side. And no conservation funds were available should the resource disappear.

1510

We're taking a big chance. A risk for all the islands, and I don't think we should be doing that. Put them up where the other ones are if they really want to put them. We don't want them in Grosse-Île. Out of 376 voters, we were 210 against it. That's over a half; is that social acceptability?

1515

I hope you will really lean towards us because this is all we have and we were in '95, you know, about the sinkhole, and we don't want anything like that. That's on top of the salt mine. And I'm going to tell you another little story that – because I have 15 minutes, right?

1520

In Wallaceburg, Ontario, the company Samsung which has done windmills up there, they broke through their water table and ruined their water. So, the Municipality tried to sue them. Doug Ford bought the company out, so that you can't sue the government. We don't want that to happen to us. It's a salt mine below us. If they break through our water table, we are done and we don't get that back.

1525

I guess that's all I have to say. I could probably think of others when I go sit down there. I just hope and pray that you lean towards us. We count too.

They didn't want them at the other end. If they were any good, they would never allow them to come to Grosse-Île. We're English, we always get the shitty end of the stick. I'm sorry.

1530

LA PRÉSIDENTE :

Okay, don't move.

1535

Mme ROSANNA TAKER :

Okay.

1540

LA PRÉSIDENTE :

Could we ask a couple of questions?

1545

Mme ROSANNA TAKER :

Yes.

LA PRÉSIDENTE :

Do you understand French?

1550

Mme ROSANNA TAKER :

I do, but big terms, no.

1555

LA PRÉSIDENTE :

Okay. So, we'll try together to understand each other.

Mme ROSANNA TAKER :

1560

Yes.

LA PRÉSIDENTE :

1565

Okay. You just talked about benefits and risks. What could be, what would be a best share between – to make the project acceptable?

Mme ROSANNA TAKER :

1570

Well...

LA PRÉSIDENTE :

Or, it's no, and...

1575

Mme ROSANNA TAKER :

Do you don't think the island is too small for that?

1580

LA PRÉSIDENTE :

I don't know.

1585 **Mme ROSANNA TAKER :**

I do. I don't think we should even have windmills at all. We have two there and I think that's all we should have, but if we have to have them, put them up there; not where we...

1590 **LA PRÉSIDENTE :**

Okay, close to the two existing ones.

1595 **Mme ROSANNA TAKER :**

Yes, because it's very delicate where we're living, we're on top of the salt mine.

LA PRÉSIDENTE :

1600 Hm mmm.

Mme ROSANNA TAKER :

1605 And we need our drinking water. There's an aqueduct up the other line of the island, and Grand Entry, but you can't pipe that from there. Can you imagine the cost if we would have to go and pipe water if it did affect the whole island's water? That's my main concern, is the water.

LA PRÉSIDENTE :

1610 The water, your main concern.

Mme ROSANNA TAKER :

I like my well water, I don't want salt in it, or anything into it, you know, drilling.

1615 **LA PRÉSIDENTE :**

Okay.

1620 **Mme ROSANNA TAKER :**

1620

And you know, that is so much weight, the cement blocks that they put in the ground, cement, they will never take them out of the ground because they're in with wires and cement. We will have them all on our end of the islands. And those blades, they're toxic. You can't burn them. They're not going to take them off the islands. You see them lying all over the land, everywhere, all over the world. If they can't get rid of them, we're not going to be able to.

1625

And I don't know, it's just dangerous for our island. It's too small.

1630 **LA PRÉSIDENTE :**

1630

Okay, I understand. Just a minute. Stella, as-tu une question?

LA COMMISSAIRE :

1635

Oui. What makes you think that your water, table water would be affected by the project?

Mme ROSANNA TAKER :

1640

Because they are up there by the salt mine. The salt mine is going all through the land and that's tons and tons and tons of cement on top of that. If the weight goes through, breaks through and it goes throughout the water table, we're done. It could very well happen. It happened in Wallaceburg, Ontario. We don't want that to happen to us.

1645

That's the only thing we have to live with on the Magdalen Islands. We need our water. If we don't have it, we have to move off the islands. Where would we go?

LA COMMISSAIRE :

1650

O.K., merci beaucoup. Merci pour les précisions sur l'eau potable, sur vos craintes par rapport à l'eau potable.

Mme ROSANNA TAKER :

1655

Thank you.

LA PRÉSIDENTE :

1660

Merci beaucoup, Madame.

M. CALVIN KEATING
(Opinion verbale)

1665

LA PRÉSIDENTE :

On va maintenant accueillir monsieur Calvin Keating. Good evening, Mr. Keating.

1670

M. CALVIN KEATING :

Good evening. My name is Calvin Keating. I was born and raised here, and I moved away for a while, so I moved back to the Islands again, it's probably the nicest place to stay. But since you're putting windmills up – well, first of all, this meeting is a real discrimination to Grosse-Île and an insult to the English people. It's supposed to be all in English, not French.

1675

I was born without earmuffs and without a translator, and that's the way it's going to stay. So, the windmills, we don't need them.

1680

Why were they rejected in Amherst? Can you give me a straight answer? And why not put them west to Pointe-aux-Loups? Go west instead of coming to the east. There's lots of room way up on the west beach.

1685 And do you know the vibration radius of those windmills? Do you know how far they travel? Can I get an answer for that? The vibrations may travel maybe a mile or so on land, but they travel farther under water. You go in a diving suit, and you go to the bottom of the ocean floor and take two winches and beat them together; there's a vibration and there is a sound. Do you know how far that carries out a shark can hear that?

1690 You put the windmills there and you're going to have more dead sharks on the beaches all the way up than you've ever seen, because that's what a shark does. They follow, they feel the vibration, they hear the sound, and that's how they travel, because they'll follow that vibration and the sound right to the beach. And you can't swim up there now.

1695 So, the windmills is a no. We all disagree. Don't put them in Grosse-Île, because if you start that, you're going to see a large protest and there is going to be problems. If you guys want trouble, bring them on because we're ready.

1700 Thank you.

LA PRÉSIDENTE :

Merci, Monsieur Keating.

1705

M. GLEN JUNG (DM47)
(par téléphone)

1710

LA PRÉSIDENTE :

J'appelle maintenant monsieur Glen Jung. Ah, il est au téléphone. Ah, O.K. Désolée. Monsieur Jung est au téléphone, alors on va essayer de le rejoindre, ça ne devrait pas être bien

1715 long. Monsieur Jung, est-ce que vous êtes là? Monsieur Jung? Sometimes there is a delay, il y a un délai pour la connexion téléphonique. Monsieur Jung, est-ce que vous êtes là?

M. GLEN JUNG :

1720 Hello! Do you hear me?

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

1725

M. GLEN JUNG :

Okay. Good evening, hello everybody.

1730

LA PRÉSIDENTE :

Good evening, we're listening to you. On vous écoute.

M. GLEN JUNG :

1735

Okay, thank you. I'm going to speak in English slowly for the translator. The project as currently defined can be fully, properly - fully and properly evaluated with thorough testing.

1740

So, I'd like to raise briefly three issues: One is the coastal erosion risk at the project site. The first concern relates to coastal erosion. The Islands are well known to be highly vulnerable to shoreline erosion, and studies such as the coastal analysis conducted by Lasalle NHC show that many coastal areas of the Îles-de-la-Madeleine are already experiencing long-term shoreline retreat and increasing storm impacts.

1745

When large infrastructure is installed close to dynamic coastal zones, it's important to fully understand how the shoreline may evolve over the coming decades.

1750

So, wind turbines and their foundations are intended to remain in place for many years, and this raises a simple question: How does the project account for long-term coastal erosion risks identified in regional coastal studies including those by Lasalle?

1755

Ensuring that infrastructure remains safe and stable in a changing coastal environment is an important part of a responsible planning, and I believe in their study, if I remember off the top of my head, they talked about the measures that they have as well as the rising sea levels and more increasing severe storms that by 2050, one of the seven proposed turbine sites could be reached and by 2060, the other six could be reached with coastal erosion.

1760

The second issue I wanted to bring up was about the turbine model. I believe it's not been finalized yet, and the environmental studies evaluate impacts such as noise, shadow flicker, visual impact.

1765

However, if the final turbine models have not yet been definitely selected, then there are going to be issues because we're going to have different impacts, because different turbine models can have different heights, rodent diameters, sound characteristics and those differences directly affect the impacts being studied. And this leads to a very simple question: How can the environmental impacts be fully evaluated if we don't know the exact turbine model yet?

1770

Without that information, some of the impacts being analyzed today remain estimates rather than final project impacts.

1775

And the final issue I'd like to raise is some of the environmental impact assessments appear preliminary from the documents that have been submitted.

Many studies have been submitted which is appreciated, of course. However, when key technical parameters are still being finalized, some impact assessments necessarily rely on assumptions or representative values because of these preliminary studies. In that situation, certain impact evaluations may still be preliminary rather than final.

1780

In other words, the studies evaluate a project that is still evolving, so this raises a broader evaluation question: Is the commission being asked to evaluate the final project or an intermediate version whose technical details may still change depending on the data submitted?

Environmental assessments are strongest when the project being evaluated is clearly defined.

1785 So, in closing, I just want to simplify my remarks.

- First, how does the project address long-term coastal erosion risks identified in regional coastal studies?
- Second, confirmation of the exact turbine model so that impacts such as noise and shadow flicker can be evaluated precisely.
- And, third, clarification on whether the environmental impact studies represent final project conditions or preliminary modelling assumptions.

1790

Clarifying these elements would help ensure that the commission is evaluating the project with the most accurate information possible.

1795

Thank you for your attention.

LA PRÉSIDENTE :

1800 Merci, Monsieur Jung, pour les trois points que vous venez d'élaborer. Je voudrais simplement avoir votre opinion sur le dernier point, c'est l'évaluation – bien, ça regroupe le point 2 et le point 3 –, c'est l'évaluation des impacts lorsqu'on n'a pas encore le modèle final avec les caractéristiques techniques bien établies.

1805 Règle générale, les initiateurs, quand ils se retrouvent dans cette situation-là, et c'est ce que l'initiateur ici a fait, c'est qu'il a évalué le « worst-case scenario ». Pensez-vous que c'est une bonne méthode ou vous préféreriez vraiment qu'on travaille avec les spécificités techniques finales, quitte à ce que l'évaluation d'impact finalement soit moins importante?

1810 **M. GLEN JUNG :**

Je pense que j'ai compris, mais pour comprendre 100%, est-ce que je peux avoir la question, s'il vous plaît, en anglais?

1815

LA PRÉSIDENTE :

Oh boy!

1820 **M. GLEN JUNG :**

Merci, désolé.

1825 **LA PRÉSIDENTE :**

Non, non, mais on va le faire.

M. GLEN JUNG :

1830 Okay.

LA PRÉSIDENTE :

1835 Most of the time, proponent uses the worst-case scenario to evaluate the impact statement when they do not have the specific or the characteristics, the final characteristics of the windmills. Do you think it's a good way to proceed? That's what the proponent did.

M. GLEN JUNG :

1840 Okay. Let me just think. Using the worst-case scenario, I think can be a reasonable approach when final specifications aren't yet known. My point is simply that once the final turbine model is selected, the impacts such as noise and shadow flicker should be confirmed again using the exact turbine that will be used, that will be actually installed, so the evaluation reflects the real project.

1845 And that's – that's the concern, is, will a decision be made on something that may be the wrong turbine model and thus people aren't getting transparent information about the true impacts?

LA PRÉSIDENTE :

1850 Okay, I understand clearly. We have another question. On a une autre question.

LA COMMISSAIRE :

1855 On a une autre question. Vous dites, je vais le dire d'abord en français, que les études sont trop préliminaires. J'ai compris que ce n'était pas seulement par rapport au modèle d'éolienne, mais de façon générale, vous avez dit, les études sont trop préliminaires. Quelles sont les lacunes que vous voyez autres, là, qu'on a compris, pour le modèle d'éolienne, mais est-ce qu'il y a d'autres lacunes que vous voyez ou manques dans les études à ce point-ci? Est-ce que vous avez compris?

1860 **M. GLEN JUNG :**

 I think so. You're asking if – what other studies I think are missing?

LA COMMISSAIRE :

1865 Well, you said that the studies were too preliminary to make a decision, and we understood that you talked about the windmill itself, the turbine itself, but do you feel that other studies are too preliminary to make a decision?

1870 **M. GLEN JUNG :**

 Are there other studies that are too preliminary to make a decision?

LA COMMISSAIRE :

1875 Yes.

M. GLEN JUNG :

1880 I would not say that the studies themselves are incomplete. My point is that some of the impact assessments depend on the final turbine characteristics which are not finalized. Like I said,

we talked about noise, shadow flicker and visual impact and they depend on the turbine's height, the rotor diameter, the acoustic emissions.

1885 So, my question is whether those will be confirmed again once the exact turbine model will be selected and installed before the final decision is made. Because by June 9th, you send in your report to the ministry, and the ministry, I believe, has three weeks to make a decision. Will there be studies that will actually help define exactly what turbines are there so that we know the true realistic impacts?

1890

LA COMMISSAIRE :

Okay, thank you. Thank you for the precision. Merci beaucoup.

1895

M. GLEN JUNG :

Thank you.

LA COMMISSAIRE :

1900

Merci beaucoup pour les précisions.

M. GLEN JUNG :

1905

Thank you.

LA PRÉSIDENTE :

1910

Thank you, Mr. Jung.

MOT DE LA FIN

1915 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est maintenant la fin de notre séance, vu que nous n'avons pas d'autres participants. Alors, je remercie tous ceux et celles qui se sont exprimés ce soir.

1920 Je vous convie à la séance de demain à la salle communautaire de Cap-aux-Meules à 19 h, heure des Îles, et 18 h, Heure de l'Est.

Bonne soirée à tous.

1925 I would like to thank everyone who spoke tonight. I'm sure it's not always easy to come in front of us, and it could be a little bit scary, so we appreciate your collaboration and your participation.

I invite you to tomorrow session at Cap-aux-Meules Community Hall at 7:00 PM, Atlantic time, and 6:00 PM, Eastern time.

1930 Have a good evening and a safe trip back home.

Thank you very much everybody.

1935 **SÉANCE AJOURNÉE AU 11 MARS À 19 h (heure des Îles) 18 h (Heure de l'Est).**

1940 Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle bilingue, certifiée sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi, au meilleur de la qualité sonore et des enjeux liés à une audience par visioconférence.

1945 Le tout conformément à la loi.

Et j'ai signé :

Yolande Teasdale

1950

Yolande Teasdale [Membre : 289085-2]
Sténographe officielle bilingue